COMMUNIQUE DE PRESSE

RUNGIS, le 30 OCTOBRE 2019

Lancement d'une offre volontaire de rachat des actions Securinfor au prix de 62 € par action suivie d'une radiation des actions inscrites sur Euronext Access

Securinfor informe ses actionnaires du lancement, par Smac (actionnaire qui détient 98,29% des actions de Securinfor et dont le capital est détenu en intégralité par la société Secur), dans le cadre des dispositions de l'article 5.2 alinéa 4 des Règles d'Euronext Access en date du 19 juin 2017 (les « **Règles de Marché** »), d'une offre volontaire de rachat (l'« **Offre** ») visant l'intégralité des 17.105 actions Securinfor que Smac ne détient pas à ce jour, soit environ 1,71% du capital de Securinfor.

Il est rappelé que les actions Securinfor sont actuellement admises à la négociation sur Euronext Access (anciennement Marché Libre) sous le code ISIN FR0000071755 (mnémonique : MLSEC).

Dans le cadre de cette Offre, Smac s'engage à offrir aux actionnaires minoritaires de Securinfor d'acquérir la totalité de leurs actions au prix de **62 € par action.**

L'Offre sera ouverte du **1er novembre 2019** au **5 décembre 2019 inclus** (la « **Période d'Offre** »).

Les actionnaires souhaitant céder leurs actions Securinfor dans le cadre de l'Offre devront, avant expiration du délai imparti, remettre à Caceis Corporate Trust ou à leur intermédiaire financier (banque, entreprise d'investissement, société de bourse…) selon qu'ils détiennent leurs actions en compte nominatif, pur ou administré, un ordre irrévocable de vente au plus tard le 5 décembre 2019, jour de clôture de l'Offre.

L'intermédiaire en charge de la centralisation de l'Offre est Caceis Corporate Trust (Affilié Euroclear n°23), 14 rue Rouget de l'Isle - 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9 (France).

Les intermédiaires devront livrer à Caceis Corporate Trust (affilié Euroclear 23), les actions Securinfor présentées à l'Offre au plus tard le 6 décembre 2019, avant 12 heures via le système d'Euroclear France

Le règlement des produits des ventes sera effectué à compter du 12 décembre 2019.

La cotation des actions de la Société sur Euronext Access est suspendue à compter du 30 octobre 2019 et pendant toute la durée de l'Offre et jusqu'à la radiation des actions Securinfor de la négociation sur Euronext Access.

Dans la mesure où Smac détient d'ores et déjà une participation supérieure à 90% du capital et des droits de vote de Securinfor, il sera demandé à l'issue de l'Offre, conformément aux dispositions de l'article 5.2 alinéa 4 des Règles de Marché, la radiation des actions Securinfor inscrites sur Euronext Access.

Smac attire l'attention des actionnaires Securinfor sur l'absence totale de liquidité qui caractérisera les actions Securinfor à la suite de la radiation des actions Securinfor inscrites sur Euronext Access.

Calendrier indicatif de l'Offre

1er novembre 2019	Ouverture de l'Offre pour une durée de 25 jours de bourse.
5 décembre 2019	Clôture de l'Offre
6 décembre 2019	Dépôt des titres apportés à l'Offre par les intermédiaires financiers à CACEIS avant 12 heures.
9 décembre 2019	Communication des résultats par CACEIS à Euronext Paris et à la Société.
10 décembre 2019	Publication de l'avis de résultat de l'Offre par Euronext Paris.
12 décembre 2019	Règlement aux intermédiaires financiers des Actions apportées SECURINFOR à l'Offre
13 décembre 2019	Radiation des actions de la Société de la cote d'Euronext Access.

Le document d'information relatif à l'Offre, les derniers états financiers de Securinfor ainsi que le rapport d'évaluation effectué par Finexsi – Expert & Conseil Financier justifiant le prix proposé peuvent être obtenus sans frais par les actionnaires de Securinfor auprès de :

Securinfor
38 place de la Seine
94150 Rungis
France

Le document d'information relatif à l'Offre est également disponible sur le site internet de Securinfor (http://www.securinfor.fr).

A propos de Securinfor (http://www.securinfor.fr) :

Créée en 1986, Securinfor était initialement spécialisée dans la gestion des parcs informatiques. Elle a, depuis, entrepris de compléter son offre de service avec l'activité d''assistance technique.

L'activité du groupe s'organise désormais autour de 2 pôles principaux :

- *l'un baptisé Securinfor Infogérance qui recouvre ses activités historiques que sont la gestion de parcs et d'infrastructures autour desquels la Société propose aussi des prestations d'intégration et de déploiement ;*
- *l'autre dénommé Securinfor Expertise par le biais duquel Securinfor délivre en mode régie aux entreprises des compétences avancées en assistance technique.*

Securinfor est coté sur Euronext Access Paris (code ISIN FR0000071755).

A propos de Smac :

Smac est une société de droit français dont le siège social est sis 38, place de la Seine, 94150 Rungis. Le capital de Smac est détenu en intégralité par Secur. L'activité principale de Smac est la détention des actions de Securinfor.

A propos de Secur :

Secur est une société de droit français dont le siège social est situé 24 rue Murillo, 75008 Paris.

Le capital de Secur est composé de 4.197.250 actions, lesquelles sont majoritairement détenues par SPV 4, véhicule d'investissement géré par Paluel-Marmont Capital.

L'activité principale de Secur est la détention des actions de Smac.

Contacts :

Securinfor
Monsieur Rui Neves
Président-Directeur Général
Securinfor
38 place de la Seine – 94150 Rungis
rui.neves@securinfor.fr

Intermédiaire en charge de la centralisation
Caceis Corporate Trust
Direction des Operations - Services OST Marché Primaire
14 rue Rouget de l'Isle
92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Pour les actionnaires inscrits au nominatif pur :
CT-Contact@caceis.com
Tél. : 01 57 78 34 44

Pour les intermédiaires financiers :
CT-service-ost@caceis.com
Madame Carine Alexandre
Tél. : 01 57 78 35 26

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme une offre en vue de vendre ou d'acquérir des instruments financiers ou une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays.
Ce communiqué est préparé à des fins d'information uniquement.
La diffusion du présent communiqué peut faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions.
Les personnes venant à entrer en possession de ce communiqué doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Le non-respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans certaines juridictions. Smac et Securinfor déclinent toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.